

*Décisions prises par le Président, dans le cadre de ses attributions exercées par délégation du Conseil Communautaire,
pour la période du 30 septembre 2024 au 12 décembre 2024*

L'ensemble de ces décisions concerne des marchés passés en procédure adaptée, jusqu'à 39 999,99 € HT pour les fournitures et services et jusqu'à 213 999,99 € HT pour les travaux, ou des marchés relancés après avoir été déclarés sans suite et dont le Code de la commande publique permet désormais une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Numéro de décision	Objet	Titulaire	Montant HT	Notification
24DPMAR-1-1-8-23	Achat d'illuminations de Noël pour la Communauté de Communes des Deux Rives	COFFIGNAL	20 980,00 €	29/10/24
24DPMAR-1-1-8-24	Création d'une aire de jeux au lac de Bergon à Lamagistère	SUD OUEST PAYSAGE	28 470,00 €	15/11/24
24DPMAR-1-1-8-25	Création d'un télégraphe fixe pour la tour d'Agres	ECO & AVENIR BOIS	13 613,00 €	26/11/24
24DPMAR-1-1-8-26	Construction d'une recyclerie à la déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen – Relance du lot 7 menuiseries intérieures bois	SARL ATELIER ART ET BOIS	21 748,20 €	26/11/24
24DPMAR-1-1-8-27	Pose, entretien, dépose et location d'illuminations de Noël 2024 pour la CC2R	COFFIGNAL	20 075,00 €	21/11/24

DECISIONS DE FINANCES

Numéro de décision	Objet	Transmission Contrôle de légalité
24DPFIN-7-10-01	Nomination des porteurs et du responsable de programme carte achat public	24-10-2024
24DPFIN-7-10-02	Vente aux enchères de matériels réformés	12-12-2024